19 novembre 2001

01.160
ad 01.038

Postulat du groupe libéral-PPN

Maîtrise de l'effectif du personnel

Compte tenu des mesures introduites pour revaloriser la fonction publique, notamment par:

– l'octroi de deux jours de vacances supplémentaires;
– l'octroi de deux demi-jours fériés complémentaires;
– l'augmentation réelle de 4% des traitements,

le Conseil d'Etat est invité à présenter une planification financière qui prévoit un effectif bloqué au chiffre du 31 décembre 2001, chiffre auquel il convient d'ajouter 53.8 postes prévus au budget 2002.

Signataires: R. Graber, L. Amez-Droz, M. Barben, A. Obrist, J.-F. de Montmollin, I. Opan-Du Pasquier, F. Monnier, V. de Montmollin, J.-M. Haefliger, Ph. Bauer, T. Humair, F. Meisterhans, O. Mauler, M. Amstutz, C. Zweiacker, U. de Meuron, J.-M. Jeanneret, M. Surdez, J.-M. Nydegger, J. Walder, L. Aquilon, R. Burkhard, Ch. Häsler et C. Blandenier.